



FIN DE CHANTIER fiche #44



ESPACES PUBLICS DU VILLAGE *CHANTEMERLE-LÈS-GRIGNAN*

- L A
D R O
M E -



Espaces publics du village Chantemerle-lès-Grignan

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chantemerle-lès-Grignan

Maîtrise d'œuvre : Ménard Paysage & Urbanisme, Lyon [69]

Coût d'opération (travaux, honoraires et frais divers) :

548 436 € HT dont 472 370 € HT de travaux (incluant de faibles interventions sur les réseaux souterrains)

Surface : 5 160 m²

Coût des travaux / ratio : 91 € HT/m²

Année de livraison : 2017

Les espaces publics de Chantemerle-lès-Grignan ont fait peau neuve. L'aménagement est respectueux de l'identité du village perché et de son caractère provençal. Sa conception fait preuve d'une belle attention portée aux détails.

Au sol, des pavés de pierre calcaire font écho aux pierres qui ornent les murs et façades. Dans une déclinaison de gabarits et de calepinages, ils délimitent les espaces (6), dessinent le chemin de l'eau ou marquent la croisée d'une venelle (2). Dans les ruelles piétonnes ou peu fréquentées par les voitures, ils sont associés à un béton désactivé dont les granulats calcaires grossiers lui confèrent un bel aspect rustique. Sur l'axe plus fréquenté de la traverse du village, l'utilisation du béton désactivé est restreinte au profit de l'enrobé mais significative puisque localisée aux entrées du village (5) et sur la placette du Col (6). Sur les places dites "du village" et "de la mairie", le revêtement en stabilisé prédomine. De même au sein du théâtre de verdure (1) qui peut désormais accueillir des activités culturelles dans un lieu mis en valeur et sobrement traité : un long gradin en béton face à la falaise, quelques plantations et emmarchements... L'espace de la scène, mais aussi les seuils des habitations (3), les parvis de l'église et de la chapelle ou les abords du lavoir et des fontaines sont traités dans un béton lissé.

En l'absence de réseau d'évacuation, les eaux pluviales créaient de nombreux désordres. L'altimétrie des rues ayant été légèrement modifiée et des caniveaux réalisés – trois bandes de pavés dimensionnées selon la largeur de la rue –, le fil d'eau est à présent tracé depuis le haut jusqu'au bas du village. Devant la chapelle, un bec en pierre taillée émerge du mur soutenant la rue de la Fontaine aux Merles. Telle une gargouille, il rejette l'eau à plus d'1,5 mètre de hauteur dans le caniveau situé plus bas. Ce dispositif architectural évacue les eaux qui, auparavant, se dirigeaient vers la mairie...

La présence de la végétation a été renforcée, créant une belle ambiance dans tout le village (4). Jalonnant l'espace public, des massifs d'iris, euphorbes, acanthes ou rosiers entretenus par les riverains et une végétation spontanée poussant le long et sur les murs ont été conservés. De nouveaux massifs ont été créés avec de la terre végétale rapportée, principalement sous forme de bandes plantées de 30 à 60 cm de large en pied de façades (3). Parmi les essences choisies, adaptées au climat local : des lauriers tin, cistes, filaires et iris, de la sauge et belle de nuit, des graminées, acanthes et pittosporum. Certains massifs ont été laissés en terre pour une appropriation par les riverains. La poursuite des plantations et leur pérennité sont confiées à leurs bons soins.

